



Montignac se prépare à recevoir le passage du Tour de France ce mardi 11 juillet 2017. En fait, du lundi 10 juillet à 20 heures et jusqu'au mardi 11 juillet à 16 heures, le stationnement sera interdit depuis le rond-point du Chambon jusqu'à la route de Valojoux, en passant par la rue de Juillet, le Vieux pont, devant la mairie, et ce jusqu'au pont de Thonac. Sur ce même circuit, la circulation sera interdite mardi 11 juillet de 10 heures à 16 heures.

Le rond-point du Chambon et la rue de Juillet ont été décorés comme pour une Félibrée cycliste. Les Pastels Girault (photo ci-jointe) au Chambon, ont leur vitrine peinte par Philippe Le Paih, comme une trentaine d'autres commerces en ville.

D'autres commerces ont choisi de réaliser leur propre décoration, comme chez Hair Natur'Elle, place de la Libération. Le Vieux pont a été garni de drapeaux aux couleurs de la préhistoire et du vélo, on retrouve une partie de ces dessins sur le quai Merilhou, devant la boutique de l'auteur, la pastelliste Antonella Bouniac.